CANADA

Débats du Sénat

TROISIÈME SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, LUNDI, LE PREMIER JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE, MIL NEUF CENT DIX-NEUF, DANS LA DIXIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI GEORGE V

SÉNAT.

Séance du lundi, 1er septembre 1919.

Présidence de l'honorable JOSEPH BOL-DUC.

La séance s'ouvre à deux heures quarante-cinq minutes de l'après-midi.

Prières.

OUVERTURE DE LA SESSION.

L'honorable PRESIDENT fait part au Sénat d'une communication qu'il a reçue du secrétaire du Gouverneur général, l'informant que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du Parlement, lundi, le premier septembre, à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

DISCOURS DU TRONE.

A trois heures, Son Excellence le Gouverneur général s'est rendu à la salle du Sénat et a pris son siège sur le Trône. Les membres du Sénat étant assemblés, il a plu à Son Excellence d'y faire requérir la présence de la Chambre des Communes, et cette Chambre s'y étant rendue, Son Excellence a ouvert la troisième session du treizième Parlement du Dominion du Canada, par le discours suivant:

Honorables messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Dans cette visite, la première qu'il fait au Canada, Son Altesse le Prince de Galles renoue, sans tarder, ses excellents rapports avec ses ca-marades de l'armée canadienne et, en même temps, entreprend la tâche importante de se rendre compte, par lui-même, des ressources et du développement de notre pays, et des aspira-tions idéales de notre peuple. La chaleureuse

et sincère bienvenue qui l'accueille partout est une preuve que les liens qui unissent notre pays à la mère patrie et aux autres Dominions dans une grande communauté de nations, n'ont ja-mais été plus intimes ni plus fermes qu'aujourd'hui.

L'urgence de procéder immédiatement à l'exa-men du Traité de paix entre les Puissances al-liées et l'Allemagne, signé à Versailles le vingthuitième jour de juin mil neuf cent dix-neuf, m'a forcé de vous convoquer pour reprendre vos travaux qui, je l'espère, ne seront pas de lon-gue durée.

Mes conseillers sont d'avis que ce traité ne devrait pas être ratifié au nom du Canada sans avoir été approuvé par le Parlement. Des copies authentiques de ce document seront soumises sans délai à votre examen.

On vous demandera de plus d'étudier d'autres mesures parmi lesquelles seront comprises celles que rendent immédiatement nécessaires le retour prochain de la paix et les conditions du traité de paix.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Des prévisions budgétaires vous seront soumises pourvoyant aux moyens financiers que pourraient nécessiter le traité de paix et autres

Honorables messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Pendant plus de cinq ans le monde a subi la désolation et l'horreur d'une guerre qui lui était imposée par un esprit et un dessein d'agression intolérables. Heureusement notre pays n'a pas souffert des désastres et des ruines qui ont ac-cablé plusieurs autres nations, mais notre parti-cipation à la guerre nous a imposé de lourds fardeaux et de grands sacrifices que notre peuple a supportés avec un courage inébranlable. Avec une respectueuse reconnaissance, nous nous rendons compte que le monde sort victorieux de cette longue lutte contre les forces d'un militarisme barbare et d'une attaque féroce. Le travail de construction pourra être difficile et même pénible, mais nous devons l'entreprendre avec la même détermination et le même courage irréductibles qui ont soutenu notre conduite durant les années de lutte. A vous et à la grande nation dont les intérêts vous sont confiés je souhaite la protection divine dans votre